

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 7 JUILLET 2026**

DÉLIBÉRATION N°2026-226

Conseillers en exercice :	75	L'an deux mille vingt-six, le 7 juillet, à dix-neuf heures, le
Présents :	62	Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la
Absents excusés :	6	salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après
Pouvoirs :	7	convocation légale en date du 1 ^{er} juillet 2026, sous la
Votants :	69	Présidence de Monsieur Philippe DELORT.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Corinne AMAT, M. Thierry AUDIN, MME Blandine RIGAL, MME Nicole BATIFOL, M. Christophe BAUMELLE, MME Sophie BENEZIT, MME Martine BERTRAND, MME Marina BESSE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Michel BROUSSE, M. Alberto COSTANTINI, MME Josiane BRUNEL, MME Céline CHARRIAUD, MME Elisa CHASSANG, M. Pierre CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Bernard COUDY, M. Sébastien CUSSAC, MME Florence DELAS, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Guillaume DELPUECH, M. Pascal DEQUIN, MME Maud DOMERGUE, M. Matthieu DUDREUIL, M. Philippe ECHALIER, M. Olivier ERARD, M. Louis GALTIER, M. Christian GENDRE, M. Jean-Noël GILIBERT, M. Éric GOMESSE, MME Maryline GUDEFIN, MME Olivia GUEROULT, M. Emmanuel HEBRARD, M. Hervé HUGON, M. Michaël MAURANNE, MME Béatrice MALBO, MME Annick MALLET, M. Jean-Claude MARTIN, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, M. François ODOUL, M. Serge PASTOUREL, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Serge RAMADIER, M. Alain RIEUTORT, MME Isabelle ROBERT-MISSONNIER, MME Léa ROCHETTE, MME Evelyne ROQUES, M. Yannick SALAT, M. Serge TALAMANDIER, M. Thierry TARDIEU, M. Patrick VERNHET, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Excusés :

M. André ANGELVY, M. Frédéric ASTRUC, M. Gilles BIGOT, M. Axel JOURQUIN, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Raymond SALVAN.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
MME Carine CASALS donne pouvoir à MME Léa ROCHETTE
M. Jérôme GRAS donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Jonathan LAROUSSINIE donne pouvoir à M. Matthieu DUDREUIL
MME Emmanuelle NIOCEL JULHES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Florie PAROU donne pouvoir à MME Annick MALLET
M. Jean-Paul RESCHE donne pouvoir à M. Éric GOMESSE

Madame Elisa CHASSANG a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **10 JUL. 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **10 JUL. 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES SOCIAUX, CULTURELS ET SPORTIFS - DISPOSITIF AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe ECHALIER

Vu les demandes de subventions des associations et organismes reçues au titre de l'année 2026 ;

Considérant la volonté du bureau exécutif de poursuivre le soutien financier de Saint-Flour Communauté auprès des organismes privés sportifs, culturels, agricoles et sociaux, s'inscrivant dans un cadre territorial et présentant un intérêt communautaire ;

Considérant les propositions de subventions 2026, ci-annexées, s'inscrivant dans l'action communautaire de Saint-Flour Communauté ou présentant un caractère exceptionnel ;

Vu l'avis favorable du bureau exécutif en date du 29 juin 2026 ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 chapitre 65 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

± ACCORDE une participation financière, au titre de l'année 2026, aux associations et organismes agricoles, sociaux, culturels et sportifs, telle que définie dans le tableau annexé à la délibération ;

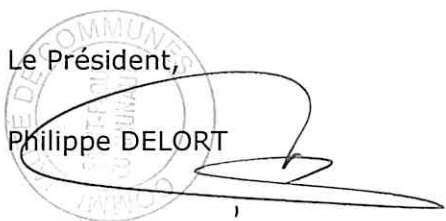
± AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions s'y tenant ainsi que toutes les pièces nécessaires au versement desdites subventions.

POUR : 69 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

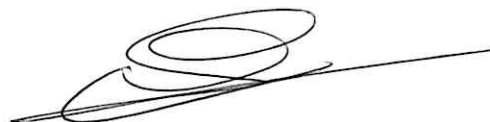
Le Président,

Philippe DELORT

A circular official stamp of the Communauté de Communes de Saint-Flour is partially visible behind the signature of Philippe DELORT. The signature is a fluid, handwritten line.

La secrétaire de séance,

Elisa CHASSANG

A handwritten signature of Elisa CHASSANG, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Saint-Flour Communauté
Subventions aux organismes et associations
Année 2026

DEMANDES DE SUBVENTIONS HISTORIQUES		
Manifestations à caractère sportif d'intérêt communautaire		
Organisme	Manifestation	Proposition 2026
Association le grand parcours	Mise en valeur d'un territoire des différents patrimoines et des hommes par les activités de pleine nature	1 000 €
L'étape Sanfloraine	Epreuve cyclosportive et cyclotouriste	4 000 €
Sport Nature du Pays de St Flour	17ème édition de la traversée Blanche	300 €
Fédération Française de cyclisme	Organisation du Tour du Cantal Cadets	500 €
	Les semaines cantaliennes	300 €
S/TOTAL		6 100 €
Manifestations à caractère culturel d'intérêt communautaire		
Musique & CIE	festival de jazz	14 000 €
Cantal Crossbones	Furiofest 6ème édition de musique Rock et Métal	14 000 €
Ville de Saint-Flour	Festival des hautes terres	35 000 €
Ville de Saint-Flour	Exposition Zeytline - Halle au blés - Saint-Flour - Subvention exceptionnelle	6 000 €
CLAC Chaudes-Aigues	juillet et août 2026	1 000 €
Caillou Costaud	8ème édition	14 000 €
Lumières d'été	Festival en ballade au pays de Saint-Flour	3 000 €
SPRING FESTIV'	13ème édition le 24 et 25 mai 2026	2 000 €
Association Musik'Art - Nuits d'Indiciac	Saison culturelle	3 000 €
Association musée de la résistance et des maquis du réduit de la truyère	Poursuite de la numérisation du fonds matériel et éditorial	5 000 €
CDMDT	Animations : bals - stages - projet avec les écoles - Projet Kostana /résidence d'artiste	1 500 €
Association Festival hirondelle	Festival 2026	750 €
Ski Club de Saint-Urcize	Festival Latcen Pas 2026 - Rock and Blues	1 000 €
S/TOTAL		100 250 €
Manifestations à caractère agricole d'intérêt communautaire		
Organisme	Manifestation	Proposition 2026
Association de sauvegarde des Monts du Cantal	Fête du pastoralisme Cézens	1 000 €
Association Massif Margeride	La Margeride fête sa forêt 13- 14 juin 2026	2 000 €

Accusé de réception en préfecture
015-20006660-20260707-DELIB2026-226-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026

GDA Pierrefort	Accompagner ses adhérents à se développer dans les domaines techniques, économiques, administratifs. En apportant collectivement de l'information, des conseils et des méthodes	300 €
GVA Saint-Flour Nord / Ruynes		300 €
GVA Caldaguès Aubrac		300 €
Gda Planèze / Sud		300 €
Lycée professionnel agricole Louis Mallet	Trophée international de l'enseignement agricole 2026	800 €
Vieillespesse	Foire annuelle	1 000 €
Comice agricole		2 000 €
S/TOTAL		8 000 €

Manifestations à caractère touristique d'intérêt communautaire

Organisme	Manifestation	Proposition 2026
Talizat Terroir	Fête de la Lentille	2 000 €
Folies ternoises	Fête médiévale	2 000 €
Ville de Saint Flour	Fête de la graine à la soupe 2026	10 000 €
S/TOTAL		14 000 €

Soutien aux organismes à caractère économique

Organisme	Manifestation	Proposition 2026
Association des commerçants et artisans Sanflorain	Salon du mariage et de l'événement heureux	9 000 €
Comité d'animation de Pierrefort	Animations commerciales en centre bourg	3 000 €
Animations commerciales Chaudes Aigues	Animations commerciales en centre bourg	3 000 €
Réseau initiative Cantal	Appui aux entreprise par des prêts d'honneur	4 000 €
S/TOTAL		19 000 €
TOTAL DES SUBVENTIONS		147 350 €